

## L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

—Ne faudrait-il pas mieux attendre, mon père? dit Mme de Nohan.

La jeune et charmante femme, comprenant la situation de ses deux cousines, cherchait dans son excellent cœur un moyen d'adoucir le chagrin des jeunes filles, et comme elle ne trouvait pas ce moyen qu'elle cherchait si avidement, elle espérait que le temps le lui pourrait suggérer.

—Pourquoi attendre? pourquoi reculer? dit le conseiller d'une voix ferme. Si Léonore et Blanche doivent souffrir, souffriront-elles moins demain qu'aujourd'hui? D'ailleurs, qu'est-ce que ces douleurs comparées à celles qui nous ont assaillis tous depuis deux mois? Laisser mes nièces dans l'ignorance de ce qui est, leur permettre de se bercer de vaines illusions, serait rendre plus terribles la connaissance forcée de la vérité, le réveil qui suivrait le songe. Il faut que Léonore et Blanche sachent qu'elles doivent arracher cet amour de leur cœur, et je vais le leur apprendre.

Mme de Niorres et Mme de Nohan se levèrent avec un même mouvement et dans l'intention évidente d'accompagner le conseiller chez les deux jeunes filles.

—Restez! leur dit M. de Niorres. Je préfère causer seul avec elles.

En achevant ces mots, il quitta le petit salon de verdure et traversa la pelouse pour gagner l'entrée de l'habitation donnant sur le jardin.

Le marquis trouve ses deux filles bien aimées plongées dans la douleur et baignant de leurs larmes les lettres qui attestaient la culpabilité des deux jeunes nobles et leurs relations avec des courtisanes. Dans leur désespoir elles jurent de ne pas les revoir et prennent la résolution d'entrer toutes deux au couvent.

Le soir qui suivait les diverses scènes que nous venons de rapporter et tandis que MM. de Renneville et d'Herbois combinaient en présence de Mahurec, le plan d'enlèvement qu'ils avaient pris la résolution d'exécuter, attendant avec impatience que sonnât l'heure du rendez-vous accordé par Blanche et sa sœur, M. de Niorres, sa belle-sœur, M. et Mme de Nohan étaient assés dans le salon précédant la salle à manger.

Neuf heures venaient de sonner et le conseiller avait ordonné que le moment du souper fût retardé.

Blanche, Léonore et Mme de Versac manquaient autour du magistrat.

—Ainsi ma tante, disait Mme de Nohan à Mme de Niorres, Léonore et Blanche veulent entrer au couvent?

—Elles m'ont suppliée de leur laisser passer quelque temps dans une sainte retraite, répondit la belle-sœur du conseiller, et j'ai accédé à ce désir, qui me semble dicté par la raison.

C'est effectivement ce qu'il y a de plus simple et de mieux à faire dans la situation actuelle, dit M. de Niorres.

—Aussi, ajouta Mme de Niorres, les conduirai-je dès demain dans la pieuse maison dont elles ont fait choix.

Le conseiller s'était levé et parcourait la pièce à pas lents, mais avec une anxiété manifeste.

—Mme de Versac tarde bien à rentrer à l'hôtel, dit-il en formulant à voix haute la pensée qui le préoccupait si vivement.

—Elle m'a dit cependant, en partant, qu'elle serait ici pour souper, répondit Mme de Nohan en regardant son père.

—Ah! fit Mme de Niorres, j'entends une voiture rouler dans la rue.

—C'est Mme de Versac! ajouta M. de Nohan.

La physiologie du conseiller avait pris une expression d'anxiété plus grande.

Quelques instants après, sa bru entra dans le salon : chacun s'empressa autour d'elle.

—Que vous a dit le docteur, à propos de notre pauvre petit? demanda Mme de Nohan.

—Que nous avions tort de nous effrayer, répondit Mme de Versac, qu'il avait une constitution excellente, et qu'il se portait à ravir.

—Je vais l'embrasser, dit Mme de Nohan.

—Il dort! fit vivement sa belle-sœur en la retenant par le bras. Brigitte vient de le monter chez moi avec mon fils.

Puis se tournant vers le conseiller, auquel elle adressa un rapide coup d'œil d'intelligence :

—Mon père, continua-t-elle, j'ai fait votre commission auprès de M. le premier président, et il m'a dit que si vous vouliez le voir ce soir même, il était tout à votre disposition.

M. de Niorres tressaillit brusquement et un éclair joyeux illumina momentanément son visage sombre.

—Je souperai chez M. d'Ormesson, dit-il vivement. Mettez-vous à table sans moi.

—Quoi! mon père, vous allez sortir? s'écria Mme de Nohan.

—Oui, ma fille, il le faut.

—Demandez vos chevaux! dit Mme de Niorres.

—Inutile, M. d'Ormesson? n'habite-t-il pas rue Vieille-du-Temple, à côté.

—Mais il est tard....

—Je vais vous accompagner! dit M. de Nohan.

—C'est cela, mon ami, ajouta sa femme. Ne quitte pas mon père.

—Restez, mon gendre! répondit le conseiller. Je ne cours aucun danger pour me rendre de mon hôtel à celui de M. le président.

—Mais.... commença M. de Nohan.

—N'insistez pas! lui dit vivement et à voix basse le magistrat.

Puis, ouvrant la porte du salon :

—Soupez sans moi, ajouta-t-il, je le veux. Dans moins d'une heure je serai de retour.

—Savez-vous pourquoi mon père va à pareille heure chez M. d'Ormesson? demanda Mme de Nohan à sa belle-sœur, aussitôt que le conseiller eut disparu.

—Je l'ignore, répondit Mme de Versac; j'ai rempli une simple commission dont je ne connais pas la portée. Mais où donc sont Léonore et Blanche?

—Dans leur appartement, répondit Mme de Niorres. Les pauvres enfants ont vu augmenter aujourd'hui encore leur part de douleur, elles m'ont suppliée de les laisser seules implorer la miséricorde divine.

—Mon Dieu! qu'y a-t-il donc encore?

—Je vais vous le dire, répondit Mme de Nohan, et elle s'approcha de sa belle-sœur pour lui confier ce qu'avait rapporté M. de Niorres au sujet des deux gentilshommes fiancés aux deux jeunes filles.

En quittant sa demeure, M. de Niorres avait descendu la rue du Chaume et, longeant les bâtiments de l'hôtel de Soubise, il s'était dirigé vers la rue Vieille-du-Temple.

Jusqu'alors, il avait marché d'un pas régulier et sans tour-

ner une seule fois la tête derrière lui; mais quand il eut dépassé les bâtiments de l'hôtel de Soubise, il s'arrêta brusquement, tourna sur lui-même, et d'un regard rapide il explora le chemin qu'il venait de parcourir.

La rue était absolument déserte.

Bien certain qu'aucun œil indiscret n'espionnait sa démarche, il revint rapidement dans une direction diamétralement opposée à celle qu'il avait suivie jusqu'alors.

Remontant la rue du Chaume, il s'engagea dans la rue de Braque et atteignit la rue Sainte-Avoye, au moment où dix heures sonnaient à l'horloge de l'hôtel Saint-Aignan.

Se glissant le long de la muraille de son propre jardin, il se dirigea vers la petite porte près de laquelle se tenait, immobile et dissimulé dans l'ombre, un personnage de haute taille et revêtu d'un uniforme militaire.

M. de Niorres parut hésiter un moment, puis, après avoir examiné l'homme qui semblait placé en sentinelle, il fit un geste de la main.

L'homme se recula vivement contre la porte : le battant s'ouvrit sur lui et il entra à reculons dans le jardin. M. de Niorres le suivit.

Tout cela s'était accompli avec la rapidité que l'éclair met à illuminer l'horizon.

—L'enfant? dit laconiquement l'homme en repoussant la porte.

—Viens! répondit le conseiller.

Et tournant à gauche, il s'engagea dans une allée sombre conduisant à un petit kiosque chinois.

Le mystérieux personnage le suivait pas à pas. Tout à coup le conseiller s'arrêta.

—Saint-Jean, dit-il brusquement, jure-moi sur ton salut éternel que cet enfant n'aura rien à redouter si je le place sous ta garde.

—Je le jure! répondit nettement Saint-Jean.

M. de Niorres le regarda fixement, comme pour s'efforcer de lire dans le cœur du valet si ce serment était bien sincère, puis prenant le bras de Saint-Jean et l'étreignant avec force :

—Si tu me trompais, dit-il avec des regards flamboyants, je consacrerai ma vie entière à la punition de ton crime, et si je mourais avant de t'avoir puni, Dieu permettrait un miracle et mon fantôme surgirait sur la route! Viens, maintenant, je vais te remettre mon petit-fils, mais souviens-toi de ce que tu viens d'entendre.

Saint-Jean ne bougea pas en écoutant cette étrange et terrible menace.

—Toutes les précautions ont-elles été prises? demanda-t-il d'une voix parfaitement calme.

—Toutes! répondit le conseiller.

—Personne ne s'est aperçu de la substitution?

—Personne.

—Mme de Versac est rentrée avec l'autre enfant?

—La nourrice elle-même a été trompée tant la ressemblance est grande : tu ne m'avais pas menti.

—A l'âge de l'enfant, la chose était facile, dit Saint-Jean en haussant légèrement les épaules.

Les deux hommes avaient atteint le kiosque. M. de Niorres y pénétra seul et ressortit presque aussitôt, tenant entre ses bras un enfant endormi et enveloppé dans ses langes.

Il couvrit de baisers la pauvre innocente créature et la remettant ensuite aux mains de Saint-Jean :

—Tu as juré! dit-il d'une voix extrêmement émue.

—Je tiendrai mon serment! répondit le valet. Maintenant je pars.

—Où t'attend la voiture? demanda M. de Niorres.

—A la tête du pont Notre-Dame.

—Tu n'as oublié aucune de mes instructions?

—Aucune. Dans vingt-quatre heures l'enfant sera en sûreté au lieu convenu. De votre côté lui avez-vous fait sur l'avant-bras la marque avec la liqueur que je vous ai remise?

—Je l'ai faite.

—Bien. Voici les deux papiers que vous m'avez demandés. L'un est la déclaration que je fais, d'avoir reçu de vos mains le jeune Louis-Auguste-Charles de Niorres, votre petit-fils, et l'autre l'attestation signée de moi que cet enfant porte à l'endroit indiqué le signe qui doit servir à le faire reconnaître un jour.

M. de Niorres prit les deux papiers.

Saint-Jean et le conseiller, revenant sur leurs pas, étaient arrivés tous deux en face de la petite porte donnant sur la rue Sainte-Avoye.

Saint-Jean pouvrit et regarda dans la rue :

—Personne! dit-il.

—Va! fit M. de Niorres, et que Dieu soit avec toi!

Saint-Jean fit un dernier geste, pressa contre sa poitrine l'enfant qu'il tenait dans son bras gauche et s'élança au dehors.

M. de Niorres porta les deux mains à son front, puis revenant à la situation par une énergique effort de son esprit, il se pencha en avant : Saint-Jean était loin déjà.

La lune se dégageant alors d'une voile nuageux qui l'entourait, brilla de tout son éclat argenté.

Sa lumière inondant subitement la rue du Chaume, permit au conseiller d'apercevoir l'ombre de Saint-Jean au moment où celui-ci traversait la chaussée pour s'engager dans la rue Geoffroy-l'Angevin.

Le conseiller fit un brusque mouvement comme s'il eût voulu s'élançer, mais il s'arrêta aussitôt : il venait de distinguer l'ombre d'un second personnage suivant la même route qu'avait prise Saint-Jean.

—M. Lenoir n'a tenu parole, murmura le magistrat, Saint-Jean est surveillé.

Alors, refermant sur lui la porte du jardin, M. de Niorres reprit le chemin de son hôtel.

—Mon Dieu! seigneur! dit-il en levant vers le ciel ses yeux humides de larmes, j'ai agi, je le crois, suivant vos volontés. N'abandonnez pas l'espoir de ma race et cessez d'accabler un malheureux vieillard qui se repent de ses fautes passées et qui implore votre miséricordieuse clémence!

Dix heures et demie sonnaient à l'instant où le conseiller remontant la rue du Chaume, atteignait la porte de son hôtel.

C'était à ce moment précis que le marquis d'Herbois et le vicomte de Renneville, suivis de Mahurec, s'arrêtaient à l'angle de la rue des Vieilles-Audriettes.

Le marquis, on se le rappelle, après s'être assuré que la voiture stationnait rue du Grand-Chantier et se tenait à leur disposition, était revenu vers ses compagnons, et les deux gentilshommes laissant le gabier veiller à la petite porte, s'élançèrent dans le jardin de l'hôtel de Niorres.

La révolution de 1848 sortit soudainement de la boîte de Pandore, — une terrible magicienne, comme l'on sait, — et force fut à Robert-Houdin de fermer la *salle des soirées fantastiques*. Le drame se jouait dans la rue; on n'avait que faire d'aller au spectacle. La grande planche à bascule de la souveraineté venait de faire disparaître un roi et ramenait au soleil une république. Avec une pareille concurrence, Robert-Houdin ne pouvait maintenir ses représentations. Il le comprit et passa en Angleterre, où l'attendaient de nouveaux succès.

Cependant, de meilleurs jours reviennent en France; il revient avec eux. Les larmes sont essuyées, il rapporte le sourire. Il amuse encore longtemps Paris, qui excellait pourtant dans l'art de s'amuser.

Enfin, en 1855, il cède son établissement à son élève et beau-frère, M. Hamilton, et se retire aux environs de Blois, sa ville natale, où il va s'occuper encore de travaux mécaniques, d'électricité et surtout de la publication des *Confidences d'un Prestidigitateur*.

C'est là que le gouvernement français le fit quérir, en 1857, pour l'envoyer en Algérie, où l'on espérait détruire, par son talent, l'influence qu'exerçaient les marabouts sur les indigènes. Le voilà donc en Algérie.

On annonça aux Arabes l'arrivée d'un homme extraordinaire, opérant des miracles. Lorsque tout fut disposé pour les expériences, les marabouts ne furent pas les moins empressés à s'y rendre. Les efforts qu'ils firent pour discréditer dans l'esprit de leurs dupes ce redoutable concurrent, devaient faire ressortir davantage les choses surprenantes qui allaient confondre leur raison. Il fallait frapper juste et fort sur des imaginations grossières et sur des esprits prévenus. Robert-Houdin étudia les hommes devant lesquels il était appelé à déployer les ressources de son talent, et il opéra sur eux une fascination telle, que leurs facultés mentales furent plus d'une fois ébranlées, et que, pendant quelques instants, plusieurs d'entre eux parurent privés de la raison.

Nous ne citerons que quelques-unes de ces curieuses expériences. Un des moyens employés par les marabouts pour se grandir aux yeux des Arabes et établir sur eux leur domination, c'était de faire croire en leur invulnérabilité. L'un d'eux faisait charger une arme à feu, qu'on tirait sur lui, à une courte distance. Impassible, le marabout prononçait quelques paroles cabalistiques, et le coup ne partait pas. Du premier coup d'œil, Robert-Houdin comprit le mystère. Il démontra que le fusil ne faisait point explosion parce que le marabout avait habilement bouché la lumière. Furieux de se voir ainsi dépouiller de son auréole, le thaumaturge laissa éclater sa colère. Le prestidigitateur ne s'en émut point et ne vit là qu'une occasion d'établir sa supériorité.

—Tu peux te venger, dit-il au marabout; prends un pistolet, celui que tu voudras, charge-le toi-même. Voici des balles, mets-en une dans le canon, mais auparavant, afin de la reconnaître, fais-y une marque avec ton couteau.

L'Arabe suivit de point en point ces prescriptions.

—Tu es bien sûr maintenant, dit Robert-Houdin, que ton arme est chargée et que le coup partira; dis-moi, n'éprouves-tu aucune peine de me tuer ainsi, quoique je t'y autorise?

—Tu es mon ennemi, répondit froidement l'Arabe, je te tuerai!

Sans répliquer, Robert-Houdin piqua une pomme sur la pointe d'un couteau, puis, calme et souriant, il alla se placer devant l'Arabe et lui commanda de faire feu. Le coup partit, la pomme alla voler au loin, et à sa place apparut fixée sur la pointe du couteau la balle marquée par l'Arabe.

Une autre expérience frappa plus fortement l'esprit des indigènes. Robert-Houdin connaissant le culte qu'ont ces hommes pour la force physique, leur dit qu'il avait le pouvoir de les énerver, de les priver de leur force; et pour le prouver, il fit apporter un coffre de petite dimension, et qu'un enfant eût pu soulever avec un doigt.

On sait qu'à la volonté du prestidigitateur, ce coffre devient si lourd qu'il semble être rivé au sol, et que les hommes les plus robustes ne peuvent l'en arracher. Quand les marabouts se virent dans l'impossibilité de soulever un objet d'un aussi mince volume, ils furent anéantis et ne mirent pas en doute qu'il n'eût le pouvoir de les énerver à sa fantaisie.

Ils manifestèrent cette opinion devant Robert-Houdin, qui leur répondit aussitôt :

—Eh bien, oui, j'ai le pouvoir de vous anéantir, et si l'un de vous veut se prêter à mon expérience, je le ferai évanouir en fumée.

Le jour fixé pour cette expérience, un marabout fanatique consentit à se livrer au sorcier; on le fit monter sur une table et on le revêtit d'une gaze transparente; puis Robert-Houdin et une autre personne soulevèrent la table par les deux bouts et l'on vit l'Arabe disparaître, au milieu d'un nuage de fumée.

A cette vue, tous les spectateurs s'enfuirent tumultueusement de la salle. En proie à une terreur inimaginable, poussant des clameurs insensées, ils parcoururent ainsi une grande distance. Enfin, l'un d'eux, moins terrifié, arrêta ses camarades, et leur dit qu'il fallait voir ce qu'était devenu le marabout.

Ils revinrent sur leurs pas et ne furent pas peu surpris de le retrouver sain et sauf, près de la salle où l'expérience avait eu lieu. Pressé de questions, il leur dit qu'il était semblable à un homme ivre, ne pouvant rien se rappeler et ignorant comment il se trouvait en cet endroit. Ces faits singuliers ont porté une grave atteinte à la suprématie des marabouts et ont fait du célèbre prestidigitateur un être surnaturel pour tous les Kabyles.

Cette mission accomplie, Robert-Houdin retourna à Blois, où il s'occupa spécialement d'embellir et d'accommoder sa demeure du *Prieuré*, où l'invasion prussienne a dû le surprendre.

On lira sans doute avec intérêt la description qu'il en fait lui-même.

Je possède et j'habite, dit-il, à Saint-Gervais, près Blois, une demeure dans laquelle j'ai organisé des agencements, je dirais presque, des trucs qui, sans être aussi prestigieux que ceux de mes séances, ne m'en ont pas moins donné, dans le pays, à certaine époque, la dangereuse réputation d'un homme possédant des pouvoirs surnaturels.

Ces organisations mystérieuses ne sont, à vrai dire, que d'autres applications de la science aux usages domestiques.

J'ai pensé qu'il serait peut-être agréable au public de connaître ces petits secrets dont on a beaucoup parlé, et j'ai cru ne pouvoir mieux faire pour leur publicité, que de les placer en tête d'un ouvrage plein de révélations et de confidences.

Si le lecteur veut bien me suivre, je vais le conduire jusqu'à Saint-Gervais, l'introduire dans mon habitation, lui servir de cicerone, et pour lui éviter tout déplacement et toute fatigue, je ferai en sorte, en ma qualité d'ex-sorcier, que son voyage et sa visite s'exécutent sans changer de place.

A. N. MONTPETIT.

*A continuer.*

(A continuer.)